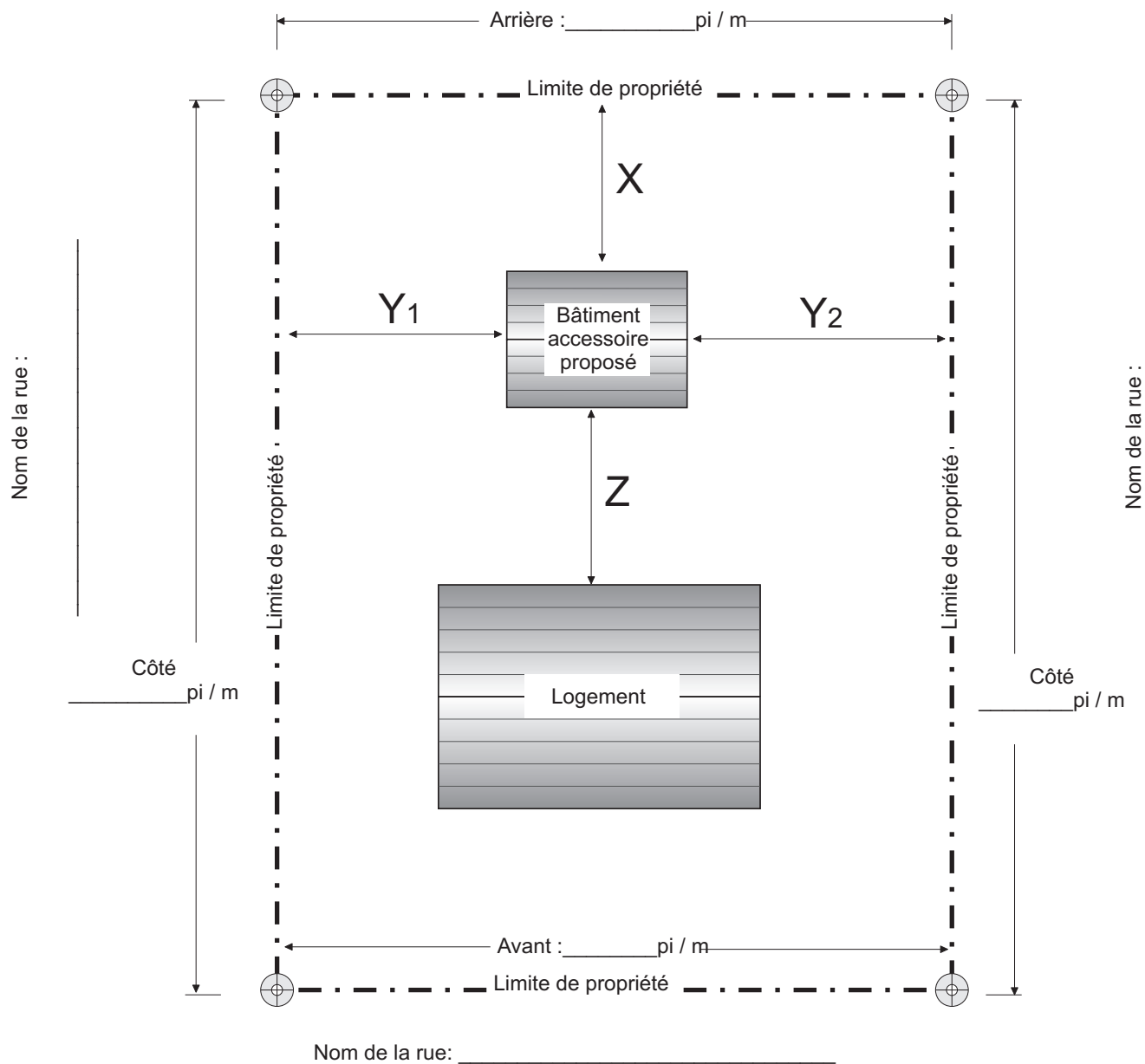




Sur le plan de situation, il faut indiquer les distances entre le bâtiment accessoire proposé et les limites du terrain ainsi que la maison. S'il y a un cours d'eau, il faut indiquer la distance entre le bâtiment accessoire proposé et le cours d'eau. Le bâtiment accessoire ne doit pas être situé dans une rigole de drainage ou une emprise.



Dimensions pi ou m
X =
Y1 =
Y2 =
Z =

**\*\* NON À L'ÉCHELLE \*\***

 = Point géodésique

Ville de Moncton - Service d'inspection des bâtiments		Numéro de demande du permis :		 <b>MONCTON</b>
<b>Plan de situation : Bâtiment accessoire proposé (type)</b>				
Signature du propriétaire ou de l'agent :		Téléphone :		
Zonage actuel :		Date :	Reçu par :	
Usage proposé :		Lot de coin? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		N° du lot :
NID # :		N° du Plan de lotissement :		
Adresse municipale :				